

FICHE D'INFORMATION

Dépistage de la tuberculose pour les demandeurs de visas britanniques en Côte d'Ivoire

Cher demandeur de visa ;

Désormais, pour les formalités d'obtention du visa vers le Royaume-Uni (séjour de 06 mois) vous devez obtenir un certificat médical attestant que vous n'avez pas la tuberculose (TB) actif au bureau de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) à Abidjan, en Côte-d'Ivoire

Toutefois les personnes suivantes n'ont pas besoin d'un certificat médical :

- Les détenteurs de passeports diplomatiques en voyage officiel ou sur un affichage au Royaume-Uni,
- Les personnes qualifiées pour une exemption de visa,
- Les demandeurs d'un certificat d'admissibilité et les résidents de retour.

Si vous voyagez avec un/des enfant (s), vous devez le/les présenter et remplir un questionnaire le/les concernant.

Prière contacter le bureau de l'OIM à Abidjan aux Adresses suivantes :

ADRESSE GEOGRAPHIQUE :

OIM - ONU MIGRATION : ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES
MIGRATIONS

II PLATEAUX VALLON RUE J107 LOT1605 ILOT 155, 3EME TRANCHE COCODY
ABIDJAN COTE D'IVOIRE.

CONTACT:

Téléphone : +225 27 22 52 82 00

Mobile : +225 05 04 00 46 56

E-mail : IOMABIDJANMHD@iom.int

Website: <http://register-uktb.iom.int/uktbdp-register>

Website: <https://www.gov.uk/government/publications/tuberculosis-test-for-a-uk-visa-clinics-in-cote-divoire/tuberculosis-testing-in-cote-divoire>

Vous êtes prié de prendre un rendez-vous en ligne au moins dix (10) semaines avant votre voyage afin de permettre le traitement au cas où vous pourriez avoir besoin de tests supplémentaires après l'examen initial qui peuvent inclure, mais sans s'y limiter des tests d'expectoration et une consultation sur une durée de huit (08) semaines.

Notre rendez vous en ligne est disponible via le lien : <http://register-uktb.iom.int/uktbdp-register>

HORAIRES DE TRAVAIL :

Du lundi au Jeudi : 08H00 -16H00

Vendredi : 08H00 – 13H00

La délivrance des certificats médicaux se fait dans un délai 48 H

PAIEMENT :

Le paiement des frais du test doit être effectué par virement bancaire sur le compte indiqué ci-dessous. Veuillez présenter une preuve du paiement au bureau de l'OIM lors de votre rendez – vous.

Nom de la Banque : Citibank

Branche/Direction : CI118

Titulaire du compte : 01001

Compte N ° : 000112340009

Numéro RIB : 06

LES FRAIS :

Les frais non remboursables du test s'élèvent à :

USD 140 pour chaque demandeur de visa de l'âge 11 ans et plus,

USD 60 pour chaque enfant moins de 11 ans.

PIECES A FOURNIR :

1. Un passeport valide.
2. Le document de référence UNHCR / carte de séjour à l'étranger.
3. Preuve de paiement (bordereau de dépôt bancaire).

Procédure étape par étape :

- L'examen médical se fait du lundi au vendredi, sauf les jours fériés et les jours fériés internationaux reconnus par l'ONU.
- Tous les demandeurs de visa doivent se présenter à la clinique pour la visite médicale avec les pièces d'identification requises.
- L'examen initial comprend une séance de conseil et la signature d'un consentement pour tous les demandeurs.
- Un formulaire de consentement sera signé avant le dépistage de la tuberculose. Les parents ou tuteurs doivent signer le formulaire de consentement pour les personnes de moins de 18 ans.
- Tous les candidats de moins de onze (11) ans subiront un examen physique par un médecin avant la délivrance d'un certificat.
- Les candidats de 11 ans et plus subiront une radiographie pulmonaire. Les candidats seront ensuite examinés par le médecin avec le résultat de la radiographie pulmonaire avant la délivrance d'un certificat.
- Un certificat médical sera émis si les conclusions radiographiques sont normales.
- Les tests de diagnostic de la tuberculose additionnels (frottis crachats et la culture) seront demandés en cas de résultats de la radiographie pulmonaire anormale évocateurs d'une infection de la tuberculose qui peut prendre jusqu'à huit (8) semaines pour obtenir un résultat final.
- Si vous ne revenez pas dans 7 jours pour le prélèvement de crachats, vous perdrez la possibilité d'obtenir un certificat de la tuberculose.
- Des conseils seront donnés pour d'autres tests ou un suivi par le médecin du demandeur au besoin, si les résultats sont anormaux, mais que l'anomalie n'est pas liée à la maladie tuberculeuse.
- Le certificat de tuberculose expire six (6) mois à compter de la date de la radiographie pulmonaire pour les candidats qui ont subi une radiographie pulmonaire, ou six (6) mois à compter de la date de l'examen physique pour les candidats pour lesquels une radiographie pulmonaire n'est pas applicable.
- La validité du certificat de tuberculose est de trois (3) mois pour les demandeurs qui ont été en contact avec un membre de la famille atteint de tuberculose pulmonaire active.
- Les candidates féminines en âge de procréer peuvent être appelées à subir un test de grossesse si elles ne sont pas sûres de leur état de grossesse.
- Les candidates qui sont enceintes peuvent choisir de ne pas faire la radiographie pulmonaire et à la place de donner un crachat pour le test de la tuberculose, pendant (03) jours au matin ou reporter le dépistage de la tuberculose juste après l'accouchement.